

Questions au Feuilleton

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):

Mois	Nombre de bénéficiaires de l'allocation au conjoint
a) juillet 1976	62,508
b) août 1976	63,695
c) septembre 1976	66,002
d) octobre 1976	67,590
e) novembre 1976	69,169
f) décembre 1976	70,029

2. Nombre de bénéficiaires de l'allocation au conjoint dont les prestations ont été discontinuées en raison du décès du conjoint du pensionné

Mois	Nombre de bénéficiaires de l'allocation au conjoint dont les prestations ont été discontinuées en raison du décès du conjoint du pensionné
a) juillet 1976	194
b) août 1976	185
c) septembre 1976	193
d) octobre 1976	215
e) novembre 1976	205
f) décembre 1976	202

NOTA: Aucune statistique n'est tenue concernant le sexe des prestataires.

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS—LES ANCIENS COMBATTANTS EMPLOYÉS AU MINISTÈRE

Question n° 2151—**M. Herbert:**

Existe-t-il un relevé des anciens combattants travaillant actuellement au ministère des Affaires des anciens combattants et, dans l'affirmative, quel en est le pourcentage par service?

L'hon. Daniel J. MacDonald (ministre des Affaires des anciens combattants): Non.

[Traduction]

M. Herbert: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. J'aimerais signaler au secrétaire parlementaire, comme je l'ai déjà fait en privé à celui qui est chargé de répondre à ces questions, une série de 6 questions allant des numéros 1424 à 1429 inclusivement, qui ont été inscrites au *Feuilleton* le 21 décembre; dans ces questions, on demande aux divers ministères de donner le nom des sous-ministres des neuf dernières années ainsi que la date de leur nomination.

Je trouve inconcevable que les ministères ne tiennent pas de dossiers sur leurs sous-ministres. Ces questions ont été inscrites au *Feuilleton* à la suite des déclarations à la Chambre du président du Conseil du Trésor par lesquelles il créait la commission royale d'enquête sur l'administration et la responsabilité financières. Dans son mandat, la Commission doit évaluer le rendement administratif des sous-ministres et des directeurs de sociétés de la Couronne. Il serait extrêmement utile que nous sachions qui sont les sous-ministres, depuis quand ils sont en poste, quelle est leur expérience et la date de leur nomination à leur poste actuel.

M. Dionne (Northumberland-Miramichi): Monsieur l'Orateur, je prends note de la demande de mon collègue. Je me

[M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre).]

renseignerai à ce sujet et je lui ferai part des résultats de mes recherches.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA LOI DE 1976 MODIFIANT LE DROIT LÉGISLATIF (CONVERSION AU SYSTÈME MÉTRIQUE)

MESURE PRÉVOYANT CERTAINES MODIFICATIONS À LA LOI SUR LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ POUR FACILITER LA CONVERSION AU SYSTÈME MÉTRIQUE

La Chambre reprend l'étude du bill C-23, tendant à faciliter la conversion au système métrique, dont le comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques a fait rapport avec des propositions d'amendement.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. A cette étape du rapport du bill tendant à faciliter la conversion au système métrique, il y a huit motions à étudier, dont sept sont inscrites au nom du député de Moose Jaw (M. Neil). A mon sens, on pourrait, sauf avis contraire, regrouper six de ces motions qui ont sensiblement le même objectif, avant d'en discuter et de passer au vote. Je parle des motions 1, 2, 4, 5, 7, et 8, inscrites au nom du député de Moose Jaw. A moins qu'il n'y ait opposition on pourrait les étudier en bloc. Mais, s'il apparaît nécessaire de soumettre ces motions au vote une par une, je ne vois pas d'objection à cela. Si l'on juge dès maintenant que cela est nécessaire ou si, au cours de la discussion, on se rend compte que ce serait une bonne chose, la Chambre n'y voit aucun inconvénient.

La motion n° 3, inscrite au nom du député de Qu'Appelle-Moose Mountain (M. Hamilton), devait être débattue séparément et faire l'objet d'un vote distinct. La motion n° 6 inscrite au nom du député de Moose Jaw a un but différent et devrait être discutée séparément et faire l'objet d'un vote distinct. A moins qu'au cours du débat on ne croie devoir agir autrement, peut-être la Chambre serait-elle disposée à étudier ces motions comme je l'ai proposé. Dans ce cas, j'appellerais maintenant les six motions dont je viens de parler, inscrites au nom du député de Moose Jaw.

M. Doug Neil (Moose Jaw) propose:

Motion n° 1.

Qu'on modifie le Bill C-23, loi facilitant la conversion au système métrique, à l'article 2, en retranchant les lignes 11 et 12, page 1, et en les remplaçant par ce qui suit:

«y remplaçant le terme «acre» par les termes «acre et hectare.»»

Motion n° 2.

Qu'on modifie le Bill C-23, loi facilitant la conversion au système métrique, à l'article 2, en retranchant les lignes 14 et 15, page 1, et en les remplaçant par ce qui suit:

«remplaçant le terme «boisseau» par les expressions «boisseau et tonne métrique» dans les dispositions.»

Motion n° 4.